



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan psychiatrie

Question écrite n° 10263

Texte de la question

Mme Amélia Lakrafi attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés éprouvées par la filière psychiatrique hospitalière. La grève de la faim opérée à l'hôpital du Rouvray témoigne de la tension vécue par les psychiatres dans le monde hospitalier. Ces derniers demandent à l'État un soutien, en partie financier, pour leur permettre de mieux traiter les patients. Ces difficultés ne sont pas nouvelles. Les services psychiatriques souffrent notamment d'un manque de personnels. Par exemple, à l'hôpital de Grenoble, sur 16 places de psychiatres, 12 étaient vacantes en juin 2018. De même, à l'hôpital du Havre, le 20 juin 2018, les responsables des personnels hospitaliers ont décompté 22 places vacantes en psychiatrie. Ils ont également attiré l'attention du Gouvernement sur le manque de lits, de chambres, de tables, à quoi s'ajoute, donc, le manque de personnels. Les moyens financiers ne sont malgré tout pas la seule face du problème. Le soin est au cœur de cette tension. Le psychiatre n'a pas un métier comme les autres, il doit accompagner le patient et le traiter de la manière la plus digne et compréhensive possible. Il doit dédier une grande partie de son travail aux accompagnements, aux sorties et aux temps d'échanges qui humanisent le soin. Les psychiatres ne se plaignent pas aujourd'hui de leur salaire mais plutôt de la manière dont sont traités les patients. Ils appellent, de ce fait, à limiter la bureaucratie et les schémas venus d'en haut, privilégiant l'adaptation harmonieuse à la réalité du terrain. L'objectif final serait donc de restaurer un lien qui a été rompu, d'une part entre le médecin et le patient, de l'autre entre le médecin et l'État. Un plan pour la psychiatrie a été annoncé par la ministre en janvier 2018, avec pour but d'améliorer le fonctionnement de la psychiatrie en France. C'est un premier pas très encourageant et très attendu par le secteur. Elle la prie donc de lui indiquer quelles solutions apportera ce plan face aux difficultés propres à la filière psychiatrique explicitées ici.

Données clés

Auteur : [Mme Amélia Lakrafi](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10263

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5729

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)